

Le Conseil perdu

Al-Balagh, 7 juin 1945.

C'est lui qui a insisté, en soumettant sa proposition au ministère de l'Éducation, pour que le ministère ne s'impose pas, ni n'impose au peuple, l'excès d'une déférence envers la pédagogie, ni l'excès d'une soumission à ce qu'elle exige de ce raffinement qui ne sert à rien, de cet éclat qui ne profite à rien, et de cette lenteur qui n'aide à rien. Car la pédagogie, en fin de compte, n'est qu'un art naissant qui n'a pas encore atteint le rang de science, ni découvert les lois sur lesquelles les générations humaines, dans la diversité de leurs milieux et de leurs circonstances, pourraient s'appuyer avec assurance — même si l'on parle de pédagogie depuis des siècles et des siècles.

J'ai pensé à cela en lisant une déclaration diffusée par al-Ahram mardi dernier, émanant du ministre de l'Éducation ; et j'y avais déjà pensé quelques semaines plus tôt, en lisant une déclaration diffusée par al-Ahram, émanant d'un responsable du ministère de l'Éducation — mais j'avais alors écarté cette pensée, parce que le ministère de l'Éducation avait démenti cette déclaration de manière catégorique et véhémement. Je m'attendais à ce que le ministère démente de même cette seconde déclaration comme il avait démenti la première, mais il ne l'a pas fait, alors même que les deux déclarations se rejoignent d'une manière étrangement proche, ne différant guère que sur la question de savoir quand et où doit commencer l'enseignement des langues étrangères.

Et je soupçonne fortement que si le responsable en question avait omis toute mention des langues étrangères, sa déclaration n'aurait pas été exposée au démenti ; car l'enseignement des langues étrangères est une question délicate que le ministère ferait bien de ne pas aborder sans une explication détaillée et une préparation sur laquelle on puisse s'appuyer avec confiance. Ce qui importe, c'est que le ministre de l'Éducation a parlé à al-Ahram des affaires de l'enseignement, et a divisé ces affaires en affaires urgentes qu'il convient de trancher avec fermeté et promptitude, et en affaires qui peuvent attendre, qu'il convient d'examiner avec réflexion et patience.

Et le ministre de l'Éducation est au plus haut point indigné des affaires urgentes, alarmé au plus haut point de la dégradation qui a frappé l'enseignement — parce que le ministère de l'Éducation, semble-t-il, a traité les affaires de l'enseignement avec hâte et

improvisation, menant les choses comme l'exigeait la hâte, et non comme l'exigeait l'intérêt public.

Et il suffit de savoir que certaines écoles, construites pour cinq cents élèves, en ont accueilli plus d'un millier ; que des classes qui ne devraient pas compter plus de trente élèves en ont compté plus de cinquante ; que le matériel scolaire et les livres n'ont pas été fournis aux élèves en temps voulu ; que les enseignants étaient moins nombreux qu'il ne le fallait au regard du nombre d'élèves ; et nous pouvons ajouter à cela que les élèves n'étaient pas assis sur les bancs réglementaires et fixes qu'ils auraient dû avoir, mais qu'on leur apportait des chaises de part et d'autre, et qu'ils n'avaient même pas les fourchettes et les couteaux qui leur permettraient de manger comme il convient de manger lorsqu'on est bien pourvu.

Et je crois que vous serez d'accord avec moi pour dire que le responsable dont la déclaration fut démentie avec véhémence, et le ministre dont la déclaration ne fut pas démentie, et les auteurs des bulletins qu'on diffusait çà et là de temps à autre, n'ont rien dit de nouveau ; car la plainte concernant l'exiguïté des écoles, l'encombrement des classes, le manque d'enseignants, et l'incapacité de l'État à faire face à la demande sans cesse croissante d'enseignement, tout cela est une chose ancienne, bien plus ancienne que l'avènement du ministre de l'Éducation et de ses collaborateurs aux affaires de l'enseignement. Vous la trouverez consignée dans le rapport de Son Excellence Hafez Afifi Pacha, dans « À la marge de la politique », qu'il publia peu après ce rapport ; et vous la trouverez consignée dans des centaines d'articles et des dizaines de rapports publiés depuis que l'Égypte s'est levée pour prendre en charge les affaires de l'enseignement. Tout ce discours est un discours répété, comme le discours selon lequel les villages de la campagne ne boivent pas d'eau pure, ne mangent pas de nourriture saine, et ne portent pas de vêtements qui les protègent de l'usure ou préservent leurs corps des rigueurs ordinaires de la chaleur et du froid.

Et la source de cette répétition et de ce retour incessant dans ces discours qui ne veulent jamais finir, et qui n'apprennent rien de nouveau aux gens, est la contradiction entre ce que veut la pédagogie et ce que veut la vie égyptienne : la pédagogie veut que les affaires de l'enseignement soient réglées dans le détail le plus minutieux, selon tel ou tel système conçu par tel ou tel pédagogue, qui s'appuie, pour le concevoir, sur son imagination fertile, ou sur son raisonnement juste, ou sur son expérience incomplète, ou sur tout cela à la fois — tandis que la vie égyptienne veut que le peuple soit instruit, que le peuple tout entier

soit instruit, qu'il soit instruit dans le temps le plus rapide possible, et qu'il soit tiré de l'ignorance par quelque moyen que ce soit. La différence entre nous et le ministre de l'Éducation et ses collaborateurs, c'est que nous répondons au peuple, et satisfaisons son besoin d'instruction par tous les moyens que nous trouvons, tandis qu'eux répondent à la pédagogie, et satisfont son besoin de raffinement et de subtilité par tous les moyens qu'ils trouvent.

Et je ne sais ce que diraient les Égyptiens affamés si l'État leur ordonnait de ne pas manger avant qu'une nourriture convenable ne leur fût fournie, ni ce que diraient les Égyptiens assoiffés si l'État leur ordonnait de ne pas boire avant qu'une eau pure ne leur fût fournie ! Se soumettraient-ils à un tel ordre, ou le trouveraient-ils excessif, absurde, un pur verbiage ? Je sais même que l'État ne proposerait jamais rien de tel aux affamés et aux assoiffés, car l'État est trop raisonnable pour leur dire d'aller mourir — mais les partisans de la pédagogie voudraient faire croire au ministre de l'Éducation que l'État peut dire au peuple de ne pas instruire ses enfants avant que les écoles, les classes, les bancs, les fourchettes et les couteaux n'aient tous été préparés exactement comme la pédagogie souhaite que toutes ces choses le soient.

Et la raison en est simple : les affamés et les assoiffés sont exposés à la mort si leur faim et leur soif se prolongent, et c'est pourquoi personne ne peut ordonner aux affamés et aux assoiffés d'attendre ; tandis que les ignorants ne sont pas exposés à la mort si leur ignorance se prolonge, et c'est pourquoi on peut leur ordonner d'attendre un enseignement conforme au raffinement et à la subtilité propres de la pédagogie — et dans cette attente il y a un avantage qu'il ne faut pas dédaigner, car elle retarde la diffusion de l'instruction, et la diffusion de l'instruction est dangereuse, comme vous le savez, parce qu'elle protège le peuple de l'exploitation et de l'avilissement. Et si l'affamé supporte sa faim, et si l'assoiffé supporte sa soif, ils meurent d'une mort morale que la pédagogie ne voit ni ne nie — car la pédagogie ne s'intéresse à l'être humain qu'à partir du moment où il va à l'école, et tant que cet être humain reste loin de l'école, la pédagogie demeure tranquille et rassurée, caressant ses chimères, bâtissant des châteaux en Espagne, et traçant des programmes, des plans et des cursus pour un enseignement qu'il n'est pas nécessaire de mettre en œuvre dès maintenant, mais qu'il serait possible de mettre en œuvre un jour.

Et ce qu'il y a de plus étrange en tout cela, c'est que ceux qui se consacrent à cette pédagogie, et qui voudraient contraindre le peuple à

l'ignorance et à la négligence jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite, oublient que des générations très nombreuses de gens n'ont jamais été instruites selon les principes de cette pédagogie — car ces principes changent et se renouvellent à chaque génération, et si les gens avaient attendu que cette pédagogie prétentieuse leur fournisse un enseignement en bonne et due forme, l'attente aurait été sans fin, et l'ignorance et la sottise auraient fini par régner sur les esprits ; mais les gens n'ont pas attendu, et n'attendront pas — ils se sont au contraire instruits eux-mêmes, laissant la pédagogie dire ce qu'elle voulait, l'écoutant parfois, et s'en détournant la plupart du temps.

Que le ministre de l'Éducation fasse comme a fait le peuple : qu'il écoute un peu la pédagogie, et s'en détourne beaucoup, car tout ce qu'elle dit n'est pas forcément profitable ni utile. Le ministre de l'Éducation nous a promis qu'il avait tout préparé pour l'enseignement, et qu'il était convaincu que les affaires de l'enseignement se dérouleraient, dès l'année prochaine, selon ce que la pédagogie préfère le mieux. Et le ministre de l'Éducation est très optimiste, et tant que cet optimisme lui plaît, nous ne l'en priverons pas. Mais ce qui est certain, c'est que l'année prochaine ressemblera à cette année passée et aux années précédentes : les élèves se presseront dans les écoles jusqu'à les faire déborder, dans les classes jusqu'à les faire déborder, sur les enseignants jusqu'à les épuiser. Nous n'y voyons aucun mal ; nous le considérons plutôt comme nous considérons l'affluence des affamés vers une nourriture insuffisante, et l'affluence des assoiffés vers une eau qui n'est pas pure — et nous ne voyons à tous ces problèmes d'autre solution que celle où l'État prendrait fermement la question en main, et imposerait les impôts qui rendraient possible une lutte efficace contre l'ignorance, la pauvreté et la maladie.

Et le plus amusant dans la déclaration du ministre de l'Éducation, ce sont ses vues sur les affaires de l'enseignement qui peuvent attendre, qu'on peut examiner avec réflexion et patience ; car le ministre de l'Éducation est fort optimiste, et veut tracer pour l'enseignement une politique que l'Égypte suivra durant un quart de siècle — et pourquoi pas un demi-siècle, et pourquoi pas un siècle ou deux ? Tout est possible, et il est tout aussi possible de tracer pour l'enseignement une politique que l'Égypte ne suivra pas un seul jour ; car le ministre de l'Éducation semble avoir oublié qu'un ministre avant lui avait tracé une politique d'enseignement sans lui fixer de durée, longue ou courte, et avait présenté cette politique au Parlement, qui l'avait débattue et approuvée, et l'on attendait de l'Égypte qu'elle la mette à l'essai, puisqu'elle était née

d'un accord entre le gouvernement et le Parlement — mais le ministre actuel de l'Éducation ne s'est pas satisfait de cette politique, et n'a tenu aucun compte de son approbation par le gouvernement et le Parlement, et l'a abandonnée sans jamais l'avoir mise à l'essai, et s'est mis à tracer sa propre politique nouvelle, que l'Égypte doit suivre durant un quart de siècle. Le ministre de l'Éducation peut-il donc être certain que le destin de sa nouvelle politique ne sera pas celui de la politique approuvée par le Parlement — qu'un gouvernement, après un temps plus ou moins long, ne viendra pas abandonner cette politique qu'il trace, tout comme lui-même a abandonné la politique tracée par un autre ? Et puisque les décisions du Parlement ne lient pas les gouvernements, les gouvernements restent libres de faire ce qu'ils veulent. Et ce que j'affirme au ministre de l'Éducation, c'est qu'en traçant sa politique il n'écrit que sur le vent, et ne grave que sur l'eau, et que le prochain gouvernement changera tout ce qu'il aura fait, à moins qu'il ne puisse arracher aux jours eux-mêmes la promesse qu'il demeurera au pouvoir durant un quart de siècle.

Et au surplus, la politique qu'il trace, et qu'il a exposée dans son intégralité à al-Ahram, ne devrait durer ni un quart de siècle, ni cinq ans, ni même une seule année — et elle ne devrait même pas être entamée du tout ; car la réforme de l'enseignement obligatoire est une chose sur laquelle tout le monde s'est déjà accordé, et ne relève donc d'aucune politique nouvelle — mais le ministre de l'Éducation veut transformer cet enseignement obligatoire en enseignement primaire, et en faire un enseignement populaire unique pour tous. Et puisque le ministère du Wafd avait déjà décrété la gratuité de l'enseignement primaire, cela ne peut signifier qu'une chose : que l'enseignement primaire est ainsi devenu un enseignement populaire.

Et ceux qui ont ainsi conseillé le ministre de l'Éducation l'ont égaré de son but, et détourné du droit chemin. Je ne sais s'ils ont bien ou mal conseillé en cela ; car lorsque le ministère du Wafd a décrété la gratuité de l'enseignement primaire, il voulait, avant toute chose, s'avancer vers la gratuité de l'enseignement secondaire, puis de l'enseignement supérieur ; car il voulait que tout l'enseignement, dans toutes ses branches et tous ses degrés, fût populaire, et que l'accès des gens aux branches et aux degrés de l'enseignement fût entièrement libre, n'étant limité que par leur capacité, et borné que par leur aptitude.

Et ceux qui ont suggéré ces idées au ministre de l'Éducation voulaient, en réalité, abolir la gratuité que le ministère du Wafd avait décrétée ; car ils prétendent qu'ils transformeront l'enseignement

obligatoire en enseignement primaire, et puisque l'enseignement obligatoire est gratuit en vertu de la Constitution, ce qu'a fait le ministère du Wafd devient inutile.

Mais cet enseignement primaire ne sera pas, en réalité, aboli ; à sa place naîtra un enseignement moyen, et cet enseignement sera payant. Et nous reviendrons ainsi à un enseignement qui ne sera ni obligatoire ni secondaire, mais quelque chose entre les deux. Et ce n'est pas là l'essentiel ; l'essentiel est qu'il sera payant, et que cette avancée accomplie par le ministère du Wafd sera effacée.

Et plus amusant encore, ceux qui ont ainsi conseillé le ministre de l'Éducation estimaient depuis longtemps déjà qu'il fallait abolir l'enseignement des langues étrangères dans les écoles primaires, pour des raisons qu'exige la pédagogie — et il semble qu'ils s'étaient déjà mis à le faire, mais se sont heurtés à certains obstacles, si bien qu'ils ont trouvé la solution — et qu'y a-t-il de plus facile à trouver que des solutions ? On renommera l'enseignement obligatoire enseignement primaire ; il n'y a pas de langue étrangère dans l'enseignement obligatoire ; donc il n'y a pas de langue étrangère dans le nouvel enseignement primaire. Et ainsi la pédagogie se contente des mots, lorsqu'elle ne peut s'emparer des faits — et un enseignement moyen naîtra pour tenir la place de l'enseignement primaire, et les langues étrangères y seront enseignées comme elles le sont aujourd'hui dans l'enseignement primaire, et les partisans de ces langues se contenteront des faits réels, sans se soucier que les noms et les mots aient changé.

Que le ministre de l'Éducation me croie lorsque je dis que les affaires de l'enseignement en Égypte sont bien plus simples que ne le lui fait croire la pédagogie compliquée ! Un peuple qui se plaint de l'ignorance et veut s'en délivrer à l'ombre d'une véritable démocratie a besoin, d'abord, d'un enseignement obligatoire sain et varié, tel que l'avait conçu Naguib el-Hilali Pacha, et cet enseignement est gratuit en vertu de la Constitution ; il a besoin, ensuite, d'un enseignement général sain qui doit être rendu accessible à tous, et dont nul ne doit être écarté pour des raisons tenant à la richesse ou à la classe sociale — qu'il soit donc gratuit, comme le voulait le Wafd, et comme le veut le peuple. Et il a besoin d'un enseignement supérieur qui lui fournira l'élite chargée de gérer ses affaires et de servir ses intérêts — qu'il ait cet enseignement aussi, et qu'il soit gratuit lui aussi ; car telle est l'orientation démocratique vers laquelle s'oriente le monde entier.

Et il a besoin, enfin, d'un enseignement technique varié tel que l'avait conçu Naguib el-Hilali Pacha ; que cet enseignement soit établi, et qu'il soit gratuit, comme il l'est dans tous les pays du monde. Et si le ministère de l'Éducation doit se donner du mal pour quelque chose, qu'il se donne du mal à tracer les programmes et les cursus adaptés à la vie nouvelle, et qu'il reprenne les choses là où Naguib el-Hilali Pacha les a laissées ; car en faisant cela, il respectera, premièrement, la décision du Parlement ; il garantira, deuxièmement, que la politique de l'enseignement s'élève au-dessus des partis ; il lui garantira, troisièmement, la continuité ; et il épargnera à l'Égypte une perte de temps et d'efforts — car les affaires de l'Égypte reviennent toujours, en fin de compte, au peuple, et le mot du peuple est, en dernière analyse, le mot le plus élevé de tous.

Le meilleur parti est que nous affrontions ces questions avec franchise, droiture et sincérité ; car il n'est pas d'échappatoire à ce qui ne peut être évité, et la chose qui ne peut être évitée, que nous le voulions ou non, c'est que le peuple veut être instruit, veut être instruit dans le temps le plus rapide possible, et veut ne trouver sur le chemin de cette instruction ni difficultés ni obstacles — et s'il en trouve, il les franchira de force, et finira par en triompher, tout comme un flot finit toujours par triompher des rochers qui se dressent sur son passage.